



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 février 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1^{er} février 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une note du Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), datée du 24 janvier 2018 et intitulée « Achèvement par la Libye de la destruction de ses stocks d'armes chimiques » (voir annexe).

La note a été établie conformément aux dispositions prévues dans la décision EC-M-52/DEC.1 du Conseil exécutif de l'OIAC, en date du 20 juillet 2016, et à la résolution [2298 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité, en date du 22 juillet 2016, aux fins de sa présentation au Conseil de sécurité.

Je me félicite que le Directeur général ait confirmé que la Libye avait achevé la destruction de l'ensemble de son stock déclaré d'armes chimiques avec l'approbation et l'appui de la communauté internationale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres



Annexe

[Original : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe]

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la note du Directeur général intitulée « Achèvement par la Libye de la destruction de ses stocks d'armes chimiques » (voir pièce jointe).

(Signé) Ahmet Üzümcü

Pièce jointe

[Original : anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe]

Note du Directeur général

Achèvement par la Libye de la destruction de ses stocks d'armes chimiques

1. En décembre 2017, le Directeur général a informé le Conseil exécutif (« le Conseil ») que la Libye avait achevé la destruction de son stock d'armes chimiques de la catégorie 2 le 23 novembre 2017 (EC-87/DG.6 du 22 décembre 2017) dans l'entreprise Gesellschaft zur Entsorgung von chemischen Kampfstoffen und Rüstungsaltslasten mbH (« l'entreprise GEKA mbH ») située à Munster (Allemagne). Les stocks de la Libye comprenaient 26,345 tonnes d'agent chimique de la catégorie 1, 1 181,015 tonnes d'agents chimiques de la catégorie 2 et 3 770 éléments d'armes non remplies de la catégorie 3.

2. La destruction des stocks libyens a commencé en 2004 à l'installation de destruction de Ruwagha (Libye) par la démolition de 3 563 bombes aériennes non remplies. La destruction de tous les éléments de la catégorie 3 déclarés a été achevée en 2004. En 2005, le Secrétariat technique a vérifié la destruction de 551 tonnes de sulfure de sodium et de fluorure de sodium de la catégorie 2. La neutralisation de l'ypérite distillée de la catégorie 1 a débuté en 2010 et s'est poursuivie jusqu'à la fin de 2013. En novembre 2011, la Libye a informé le Conseil de la découverte récente d'armes chimiques non déclarées des catégories 1 et 3 ; ces éléments ont été détruits dans une chambre de détonation statique à Ruwagha en 2014. Cent quatorze tonnes d'alcool isopropylique ont été détruites par dilution en 2016. Au total, du fait de l'évolution des conditions de sécurité, 19 tonnes d'alcool pinacolique ont été déplacées dans un lieu proche de Tripoli, où elles ont été détruites dans une chambre de postcombustion.

3. En août 2016, avec l'assentiment et le soutien de la communauté internationale, environ 500 tonnes d'agents de la catégorie 2, dont 138,770 tonnes de trichlorure de phosphore, 100,83 tonnes de chlorure de thionyle, 238,66 tonnes de tributylamine et 18 tonnes de 2-chloroéthanol, ont été transportées en dehors du territoire de la Libye pour être détruites dans l'installation de l'entreprise GEKA mbH. La destruction a été achevée le 23 novembre 2017.

4. En conséquence, le Directeur général a le plaisir d'annoncer que la Libye a achevé la destruction de l'ensemble de son stock déclaré d'armes chimiques.